

# COMMUNIQUE

Le 22 avril 2016

**ElecLink : les travaux en phase concrète en 2016,  
un investissement de plus de 500 millions d'euros dans le Calaisis et le Kent,  
créateur d'emplois**

ElecLink, la future interconnexion électrique entre la France et le Royaume-Uni passant par le Tunnel sous la Manche, a obtenu une nouvelle décision favorable du Conseil d'Etat<sup>[1]</sup>. La phase concrète des travaux devrait débuter fin 2016 et durer 36 mois pour la construction des deux stations de conversion et de 32 mois pour la pose du câble dans le Tunnel. La mise en service est prévue pour 2019.

L'investissement, d'un montant de plus de 500 millions d'euros, sera financé sur fonds privés. Il sera créateur d'emplois, notamment pour le Calaisis.

Pour les deux régions et les deux pays, ce projet ambitieux permettra la mise en place d'une nouvelle infrastructure d'échange d'électricité entre la France et le Royaume-Uni. Il offrira également une meilleure régulation des productions nationales, et une plus grande sécurité des approvisionnements. Cet enjeu d'échange est de plus en plus important dans un contexte de transition énergétique, où les productions sont amenées à provenir davantage d'énergies renouvelables et intermittentes.

Premier interconnecteur à être mis en place entre le Royaume-Uni et la France depuis 1986, le projet ElecLink se démarque d'autres projets d'interconnexion par son impact environnemental exceptionnellement faible puisque la liaison passera par des câbles déployés à l'intérieur du Tunnel sous la Manche. ElecLink a, de fait, obtenu le soutien des gouvernements britanniques et français<sup>[2]</sup> et le label « Projet d'intérêt commun » de la Commission Européenne.

*« Je me réjouis de voir ElecLink passer l'ensemble des étapes légales et réglementaires. Nous sommes désormais impatients de commencer les travaux et de contribuer à créer des emplois » a dit **Steven Moore, directeur général d'ElecLink**. « Un investissement aussi significatif, qui participe à la transition énergétique, tout en offrant un si faible impact sur l'environnement est exceptionnel pour le Kent et pour le Calaisis. »*

**Contacts ElecLink** : <http://www.eleclink.co.uk/eleclink-contact-us.php>

---

[1] Décision du conseil d'Etat du 15 avril 2016

[2] Sommet franco-britannique du 17 février 2012